L'accompagnement : définitions et postures

En bref

L'accompagnement est une notion très en vogue dans de multiples domaines et dans des contextes pluriels. Les contours de sa définition sont flous et sujets à multiples interprétations. Or, accompagner est une mise en action qui nécessite des processus, démarches, voire des étapes. Il s'agit de comprendre ce qui se cache derrière cette notion en terme de postures et d'actes professionnels ainsi que les limites et enjeux au niveau relationnel et contextuel.

Nous parlons de la pierre angulaire d'une démarche participati et horizontal, totalement opposé á la démarche traditionnelle unidirectionnel et autoritaire (où l'information et les décisions sont prises dans un schéma pyramidal). Ce démarche participatif de l'accompagnateur de processus où la citoyenneté est protagoniste est assez minoritaire et ignoré encore dans beaucoup de domaines de la formation et la prise de décisions de l'Europe, par ce qu'elle fait front aux défis multiples pour s'étendre, et requiert d'un changement dans la mentalité et les schémas d'organisation prédominante.

.

Objectif pédagogique de cette fiche

- Comprendre la notion d'accompagnement
- les compétences et postures de l'accompagnateur
- les enjeux, risques et limites
- comprendre les enjeux de l'accompagnement dans le cadre de projets territoriaux

Ce que veut dire accompagner ? 2

Le métier d'accompagnateur ou la maîtrise de l'art d'accompagner : 2

La question des postures et des formes d'accompagnement : 2

titre : Clarification des différents termes proche et en lien avec la posture d'accompagnement ou utilisés comme synonymes, Bischoff, 2018. 5

Les définitions du rôle de l'accompagnateur en Italie, Espagne et Grèce : 5

En France : 5

En Italie : (en complétant la définition française) 6

En Grèce : (en complément de ce qui est énoncé ci-dessus) 6

En Espagne : 6

Les compétences de l'accompagnateur : 7

L'accompagnement en action : 9

Les processus en jeu dans l'accompagnement : 9

L'accompagnement de démarches collectives : 10

Démarches d'accompagnement et méthodologie : 11

Ce que veut dire accompagner?

Le métier d'accompagnateur :

Le mot accompagnateur vient du terme "compagnonnage", "compagnon", celui avec lequel on partage le pain. Accompagner signifier "prendre pour compagnie", puis "se joindre à " . De cette étymologie découle **l'idée d'un déplacement commun** (Roberge, 2003) et **l'idée de partage de quelque chose d'essentiel** (Ardoino, 2000).

Concernant l'accompagnement : "(...) la plupart des usages du terme restent intimement liés à une **temporalité-durée, constituant une forme de processus**. **C'est un point essentiel. L'accompagnement, qui suggère immédiatement l'espace** (le cheminement commun, le "bout de route" fait ensemble) ne peut toutefois se comprendre proprement que **dans le temps et l'histoire vécus**." (Ardoino, 2000).

Selon Gaston Pineau (1998) : "Etymologiquement, le mot source-compagnon d'où dérive accompagnement - est irrigué par au moins trois filets de sens :

- **une relation de partage, d'échange**, de communication d'un **élément substantiel**, le pain ou le pas.
- **un mouvement vers une parité de relation**, même avec une disparité de position, de place. Cette parité vise à générer des pairs, des pairages, des appariements.
- **une durée** : cette relation partagée s'établit dans le temps, avec des débuts et des suites. Elle perdure en se nourrissant du temps."

Pour Michèle Roberge (2003) que "(...) l'accompagnement est à la fois un **art et un métier**, et sa **véritable essence est une question de position relationnelle, de valeurs et d'éthiques**".

La question des postures et des formes d'accompagnement :

Selon Maela Paul (2009), les compagnons vont de pairs, sont dans des statuts égaux, alors que l'accompagnement "(...) **concerne deux personnes de statut inégal mais qui, néanmoins, vont devoir fonctionner au sein d'une relation conjuguant disparité des places et parité relationnelle" (...) Il s'agit bien d'être avec et d'aller vers".**
Il est nécessaire de clarifier les différentes postures auxquelles peut se confronter l'accompagnateur pour mieux comprendre les situations et la pluralité possible de positionnement.
Gaston Pineau (1998), positionne les différents accompagnements existants dans le cadre de la formation existentielle de la personne.
Figures-types d'accompagnement dans la formation existentielle, selon Pineau 1998

Selon Le Bouëdec (2007)**, "on ne peut saisir la spécificité de l'accompagnement qu'en replaçant cette posture dans la constellation des autres postures éducatives."**
Le terme de posture désigne une position du corps dans l'espace (ibid.).
Il définit quatre postures éducatives : posture d'autorité, posture contractuelle, posture d'animation et posture d'accompagnement.

Les quatre postures éducatives d'après Le Bouëdec, 2007 :

	Posture d'autorité	Posture contractuelle	Posture d'animation	Posture d'accompagnement
Position	au dessus de.	derrière.	au milieu de.	aux côtés de.
Activités	de formation, expertise, thérapeutique, éducatrice	activité qui donne lieu à transactions, ouverture à des propositions alternatives, négociables. Responsabilité de chacun	être au service de la production d'un groupe : organisation du groupe, régulation des dynamiques du groupe	intervention dans des situations précises : transition, changement, extrêmes, de crises, choix existentiels…. trois types d'actions :
Verbes d'action associés	faire un exposé, analyser, évaluer, corriger, contrôler, valider, guider, donner des conseils, poser des contraintes….	suivre négocier suivi de (projet etc….) contractualiser	travailler en groupe animer être au service	accompagner s'engager avec cheminer avec - accueillir et écouter - aider à discerner - cheminer aux côtés de.
Caractéristiques	extériorité, supériorité antériorité : s'inscrit dans l'idée de transmission. L'autorité transmet qq chose qui est antérieur à lui.	égalité interpersonnelle, accentue l'imputabilité et la responsabilité de chacun des partenaires	l'animateur ne participe pas directement aux travaux du groupe. Il s'agit d'être au service des objectifs du groupe	notion de durée engagement un cadre institutionnel.

Un accompagnement **se fait toujours dans un cadre institutionnel, il se fait au nom des valeurs, des critères, des finalités d'une institution et sous son contrôle**. Quand l'accompagnement se fait en son nom propre, la personne prend une posture de "gourou".

Selon Ardoino (2000), la démarche d'accompagnement nécessite une **position éthique et encore plus dans un cadre professionnel.**

Qui dit relation, dit altérité. "Cette altérité, définie comme rencontre d'un autre qui, de par ses désirs et intentionnalités propres, s'oppose à moi, à mes désirs, à ma volonté de toute puissance et de maîtrise, s'impose, ici, en tant que limite. (...) **La reconnaissance mutuelle de ces limites réciproques permettra justement de repérer et de distinguer entre certaines formes d'accompagnement (...)**." (Ardoino, 2000). Il donne **cinq caractéristiques à la posture d'accompagnement** : **temporalité, relation, intersubjectivité, réciprocité** (ibid.).

Puisque la subjectivité est quelque chose d'inhérent à l'être humain, il est important de connaître le positionnement de chaque membre du groupe et ses intérêts de départ(partie), également celui-là de l'accompagnateur, en ne niant pas que ceux-ci existent dans toute relation si de ne les ayant pas comme présents mais dans un second(seconde) plat à l'égard de l'intérêt primordial du

processus collectif, la cause de l'accompagnement. EPISTEMOLOGÍA "Comment produire une connaissance reste aux dépens de pourquoi, et celui-ci de pour qu'et pour qui" (Montañés, M. 2003)

Maela Paul (2007) a définit cinq dimensions ou "sous-postures" à la posture d'accompagnement :

Une **posture « éthique »** qui impose un esprit critique et réflexif. Cela veut dire s'interroger sur le bien-fondé de notre posture d'accompagnement, les limites, le cadre de bienveillance, de non-prise de pouvoir et de respect de l'autre. Laisser l'autre être « auteur » de son projet.

Une **posture de « non savoir »** qui invite à se positionner d'égal à égal. On évite la posture de l'expert pour laisser davantage la parole à l'autre et sortir de notre rôle habituel. Cette posture permet une **posture de dialogue** où chacun est acteur et auteur de la relation en sortant des rôles habituels pour résoudre ensemble la problématique posée. Cela implique une **posture d'écoute** qui permet l'interaction, la reformulation, le questionnement, l'attention à l'autre. De façon plus globale.

il s'agit d'adopter une **posture émancipatrice** permettant à chacun (accompagné/accompagnant) d'évoluer et de « grandir en humanité ». (M. Paul, 2007)

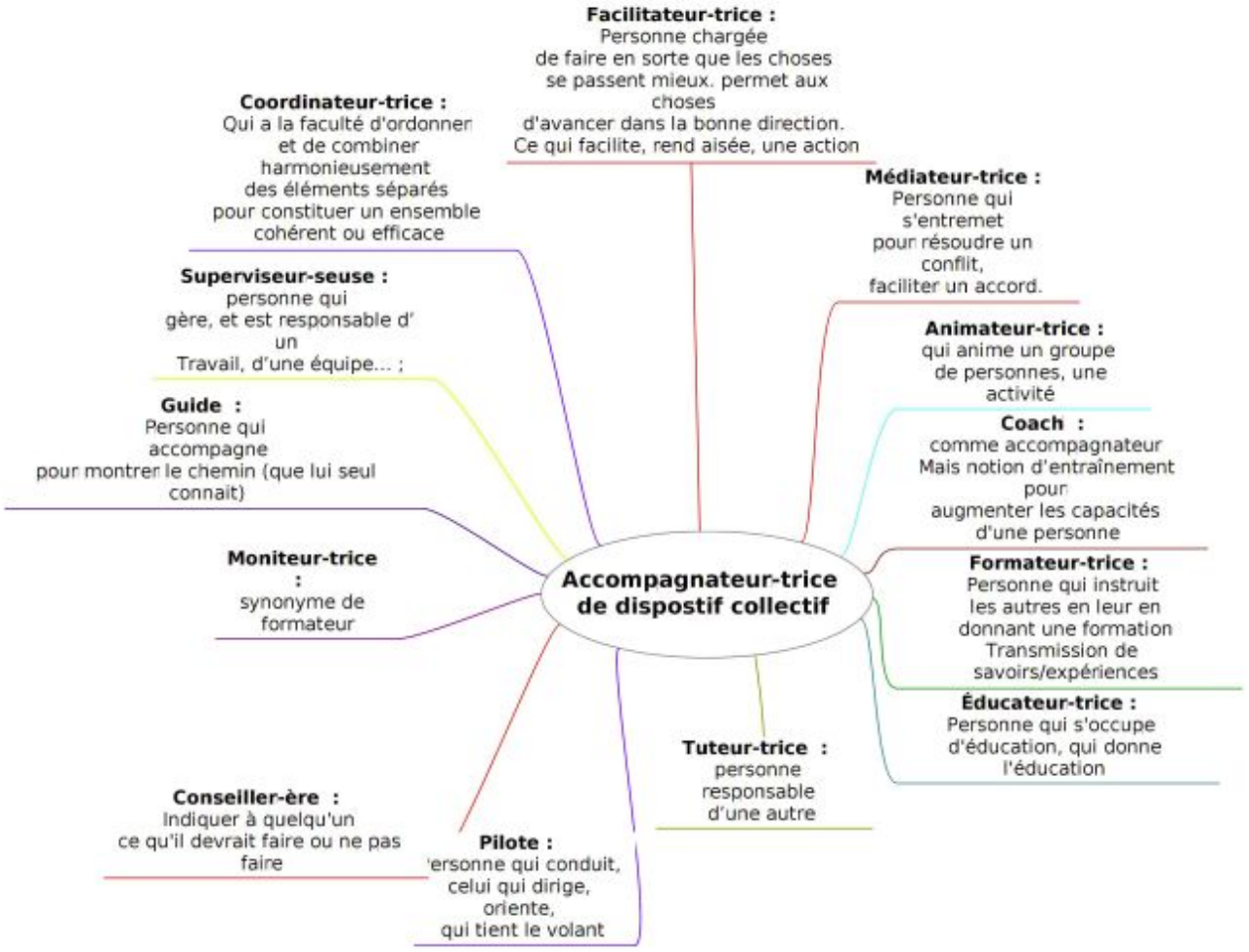

titre : Clarification des différents termes proche et en lien avec la posture d'accompagnement ou utilisés comme synonymes, Bischoff, 2018.

La "posture(attitude)" ne parle pas seulement d'une attitude si non aussi d'un engagement(compromis) : l'accompagnateur n'est pas un observateur externe si qui se meut avec le groupe, se comporte et intègre, mais en évitant d'interférer au-delà du nécessaire pour que le groupe soit le moins dépendant possible.

Les définitions du rôle de l'accompagnateur chez les partenaires

En France

Etre accompagnateur c'est aider, au travers d'un processus de concertation et de négociation fondée sur une éthique de la communication, à ce que le projet puisse voir le jour ou évoluer, en outillant, en partageant ses savoir-faire afin de rendre autonomes les acteurs engagés.
C'est une posture de facilitateur, médiateur, expert si nécessaire pour aider méthodologiquement à la mise en oeuvre d'un projet par un collectif de façon systémique et ouverte dans une démarche d'empowerment et d'émancipation de tous les acteurs du projet. Il s'agit d'accompagner la co- décision, la co-construction, en apportant des outils et des méthodologies du "réfléchir, du construire et du faire ensemble" en s'appuyant sur une éthique de démocratie participative. Ceci doit se réaliser dans une perspective de développement durable, de transition écologique en lien avec les politiques territoriales locales.
Ces accompagnements ont une dimension éducative qui s'ancrent dans les valeurs portées par l'EEDD avec des actions de sensibilisation, informant permettant aux personnes de devenir des personnes informées, formées, sensibilisées, en capacité d'analyse critique, de prise de recul, et de positionnement dans une visée d'autonomie et d'émancipation.

En Italie : (en complétant la définition française)

Accompagner à la connaissance du milieu naturel aux dynamiques du "non-humain"; faire interroger sur les modes de vie et sur les impacts humain-milieu à bref- moyen-long terme ; accompagner (à l'intérieur d'une entreprise), à accepter une logique qui n'est pas seulement basé sur le fait de faire du profit à tout prix, mais aussi à la responsabilité sociale en lien avec le territoire. Les compétences de l'accompagnateur-trice rejoint les compétences de l'éducateur à l'environnement qui ont été résumées et groupées comme il a été représenté dans l'illustration du projet ERASMUS+ RSP, partenaire de l'IASS -Italian Association for Sustainability Science.

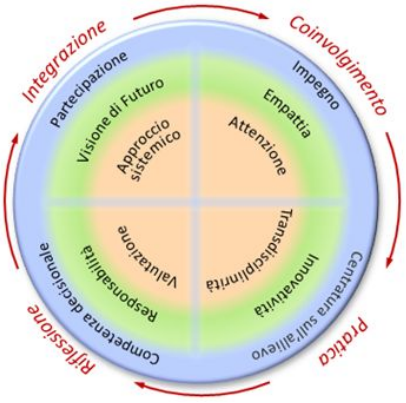

En Grèce : (en complément de ce qui est énoncé ci-dessus)

Apporter au groupe des éléments de base pour faire comprendre les enjeux socio-politiques, écologiques, économiques, en liaison avec le thème abordée et le territoire spécifique.

En Espagne :

La transition progressive vers un modèle socio-économique plus juste et durable (une transition écologique) requiert des professionnel-le-s qu'ils-elles dynamisent les collectifs et les entités appelés à être les protagonistes du changement (associations, ONGs, éducateurs, élu-e-s, des gestionnaires publics, militants dans les domaines sociaux et environnementaux, industries et commerces, etc.), afin de les doter des outils et connaissances nécessaires pour leur émancipation et la possibilité d'exercer comme levier du changement de manière autosuffisante. Les actions qui sont identifiées comme des travaux de dynamisation font parties de ce que nous nommons fonction d'accompagnement. Une activité de tutorat/suivi/ médiation implique d'avoir différents niveaux compétences, puisque cela nécessite de savoir enseigner tout autant des concepts, que des démarches, méthodes et postures.

Ce n'est pas simplement une question de "montrer" ou "tutorar" puisque oui il y a un transfert de connaissances, mais non unidireccionalemente si non à un niveau grupal, inclus l'accompagnateur. Bien que s'il est certain que les méthodologies et cette personne a l'habitude de connaître seulement des outils, et son usage porte un processus d'apprentissage complexe. D'un côté, il s'agit de ce que cette figure professionnel-les *arrive à être prescindible, ou pouvoir être substitué par l'une des membres du groupe le protagoniste (et pouvoir se relayer, comme le cas du rôle modérateur dans les débats et des assemblées). D'autre part, arriver à atteindre les capacités de cette figure est complexe. (Red Cimas)*

La posture de l'accompagnateur-trice/facilitateur-trice entretient une correspondance avec celles des professionnel-les qui de façon directe ou indirecte travaillent dans le champ de l'éducation à l'environnement : au- delà du milieu de vie, l'environnement et l'écologie constitue une vraie vocation qui nécessite de leur part d'intervenir en collaboration avec d'autres personnes auxquelles il manque les connaissances, moyens et outils pour intégrer la soutenabilité au sein de leur activité professionnelle.

Il y a beaucoup de relation entre les professionnels(professionnelles) environnementaux et professionnels de domaines politico-sociaux, qui travaillent aussi par l'émancipation des collectifs, à travers de l'organisation et la prise de décisions dans la gestion de biens communs (des conflits sociaux, des budgets participatifs, un développement local …)

La personne en charge de l'accompagnement accumule les connaissances et les expériences professionnelles pour pouvoir être à la tête de processus de changement et pour instruire d'autres personnes qui sont engagées sur des projets ayant un impact sur l'environnement. Les compétences sociales sont fondamentales pour pouvoir connecter et être intégré dans différents collectifs, gagner sa confiance. *Lo que mueve, de forma más inmediata, a los movimientos sociales es su capacidad de crear vínculos tanto con su*

entorno cotidiano como en su interior auto-organizativo. Esto lo hemos podido comprobar en los estudios de los años 80 y 90, en más de 20 casos en Madrid , y en Latinoamérica también en más de 20 casos (Villasante, T. 2015)

La caractéristique principale d'un-e accompagnateur-trice/facilitateur-trice est d'avoir la capacité à transmettre une conscience socioécologique à ses semblables, en valorisant les comportements individuels et collectifs qui ont la durabilité comme objectif prioritaire.

Les compétences de l'accompagnateur :

Selon Ardoino, accompagner veut dire rechercher "(...) **une harmonisation en cours (et non d'une harmonie préétablie) progressive, toujours menacée et toujours à reconquérir, voire encore à inventer, à travers une praxis proprement dialectique beaucoup plus qu'à la faveur de pratiques "liftées", réifiées à force de se vouloir optimisées**." (ibid.).

Les compétences de l'accompagnateur-trice selon Maela Paul :

- être un miroir par la relation d'écoute
- être garant de l'avancement d'une réflexion
- faciliter les échanges
- être garant de la synthèse et aider à l'analyse
- pas d'expertise technique
- Aider à "à se situer dans la carte" comme collectif, et à mettre dans commun la réalité que nous percevons et les relations qui se rendent.
- Faciliter la prise de décisions et de priorisation sur des accords et des actions pour réaliser

Voici un **schéma des différentes postures que peut être amené à prendre un accompagnateur dans un projet notamment territorial** (source : http ://developpeurs-territoriaux.org/, consulté le 22 mars 2018) :

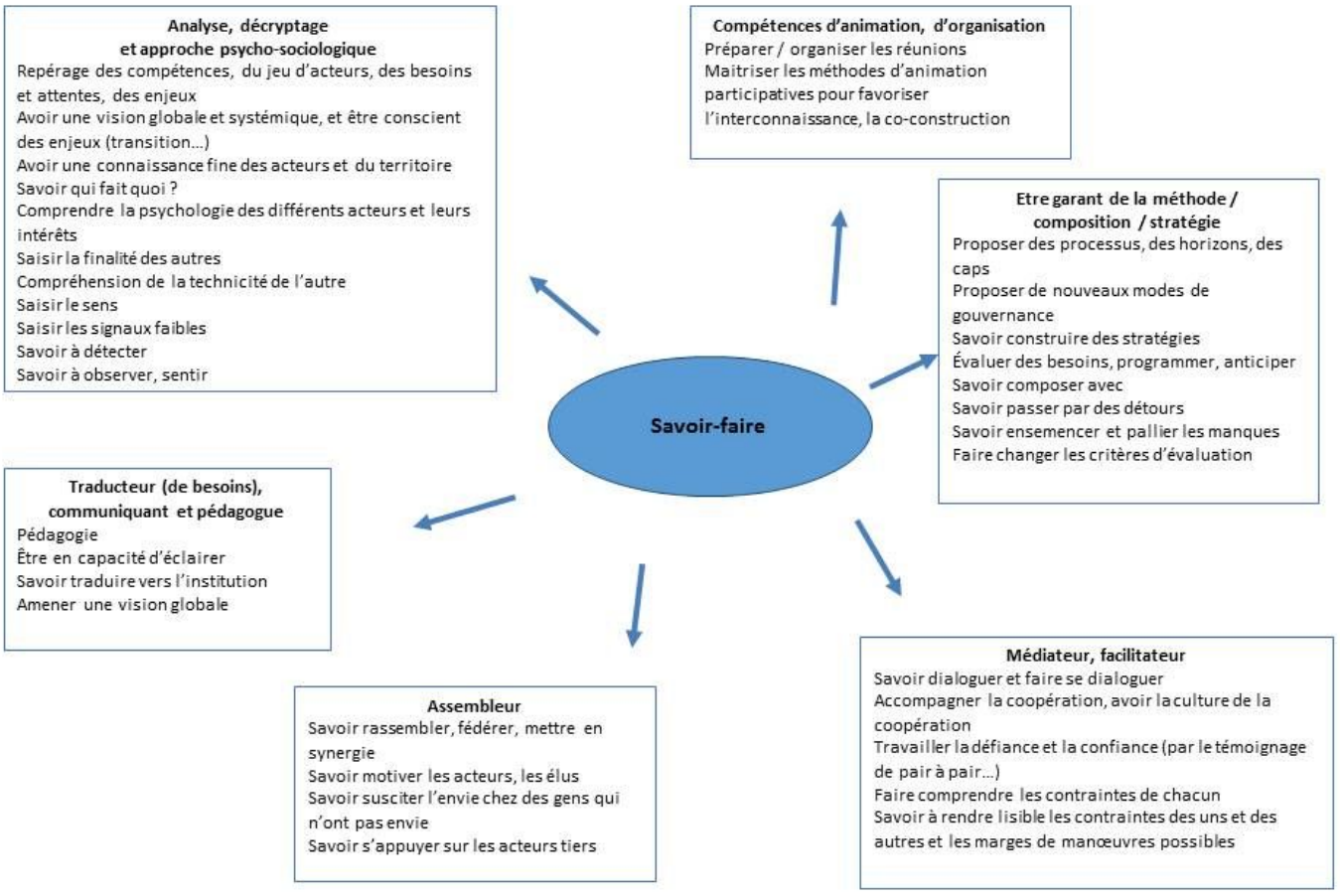

Selon Le Bouëdec (2007) l'accompagnement **met en jeu une parole personnelle, profonde**. "C'est pourquoi l'accompagnement ne saurait constituer un métier, même si c'est une **fonction sociale essentielle**". **C'est un art, c'est à dire non une science ou un ensemble de techniques et de méthodes** ; c'est le **fruit de l'expérience, d'une pratique vérifiée**. C'est aussi un charisme, au sens où il n'est pas le fruit d'une formation ciblée. Il y a sans doute des **compétences de base** (écoute, caractéristiques comportementales, savoirs divers…) qui sont nécessaires et qui peuvent s'acquérir et se développer : mais, pour nécessaires qu'elles soient, elles ne suffisent pas pour faire de quelqu'un un bon accompagnateur, **car il y faut, en plus, des qualités d'intériorité, de pénétration, de tact, de patience, d'humilité, mais aussi de compassion, qu'aucune formation universitaire ne saurait assurer"**

Accompagner comme "un art" ou "une maîtrise" puisqu'il s'agit de la capacité de s'adapter aux nécessités changeantes du groupe auquel il(elle) s'accompagne, en laissant d'un côté le positionnement ou l'intérêt personnel et en priorisant celui-là du groupe. Il est opposé par conséquent à diriger ou à contrôler, puisque "il(elle) cède le dit pouvoir(puissance)" au groupe à travers des techniques qui renforcent l'horizontalité et évitent l'accaparement.

L'importance de choisir le langage que nous utilisons et d'analyser l'étranger(le d'autrui). Comme Le dit le Montagnard "après avoir dit nous restons des sentences (positionnées) dans le dit" (un engagement(compromis) sociolingüistico). Toute expression linguistique en plus de constater construit des réalités. Dire il y a un tout faire. "

C'est c'est pourquoi une profession obligatoirement de vocation, innée, aussi comme l'art, mais qui dépend beaucoup aussi de la nécessité de quelques personnes d'aider et de changer le contexte injuste, à un niveau socioambiental, parce que oui il est facile de trouver ce profil chez des étudiants(étudiantes) de formation sociale et environnementale.

L'accompagnement en action :

Les processus en jeu dans l'accompagnement :

Selon Ardoino (ibid.), l'idée fondatrice de temporalité dans l'accompagnement lui confère la forme d'un processus. Ainsi un accompagnement est un processus, une démarche qui s'effectue dans le temps et dans l'espace.

Selon Noël Denoyel (2007, p. 149), il y a trois niveaux de clarification dans la fonction d'accompagnement :

- **identifier la complémentarité des acteurs** et partenaires (qui est qui, jeux d'acteurs, positionnement etc…)
- **assumer/accepter la réciprocité réflexive** concernant la situation d'accompagnement (accepter que la situation soit discutée, réflexion par le groupe/personne accompagné-e)
- **clarifier les mutualités coopératives** (mise en complément des compétences et des espaces de coopération)

Boutinet, distingue quatre temps forts du processus d'accompagnement :

1er temps fort : le diagnostic de la situation d'accompagnement : regard sur la situation actuelle à partir de laquelle démarre une démarche de projet. Il s'agit autant de perspectives que de rétrospectives. C'est une étape préliminaire, indispensable qui permet de clarifier le cadre, la demande et l'offre d'accompagnement. Cette étape s'achève par une validation collective des points forts retenus comme caractéristiques de la situation. Le diagnostic est réalisé de concert avec les acteurs impliqués : personne qui accompagne et instance accompagnée, individuelle ou collective. Cette étape met à jour les décalages, représentations, différences et convergences etc.. existant entre le projet d'accompagnement et l'accompagnement de projet.

2nd temps fort : l'ébauche d'un projet d'accompagnement : Il s'agit d'inventorier les possibles, les priorités et une inscription dans la durée (avec échéancier) et la façon de faciliter/ accompagner le projet. Nous sommes dans le projet d'accompagnement à

distinguer de l'accompagnement de projet qui sera plus tard, dans une étape plus opératoire.

3ème temps fort : la mise en oeuvre du projet d'accompagnement : c'est l'étape de réalisation qui vise essentiellement à accompagner un projet et se concrétise dans une mise en synergie entre projet d'accompagnement et projet accompagné. Il y a une co-gestion de la démarche entre le professionnel qui accompagne et le groupe qui est accompagné.

4ème temps fort : l'évaluation du projet d'accompagnement : elle se fait au travers du bilan terminal du projet, de la démarche d'accompagnement du projet. montrer les apports, points forts et limites de la démarche d'accompagnement<. donne lieu à des préconisations pour des accompagnement ultérieurs.

Ces étapes montrent bien l'importance de poser l'accompagnement dans **la multiplicité des temporalités** et de bien les prendre en compte de façon anticipée et à posteriori.

L'accompagnement de démarches collectives :

Il est important de distinguer l'accompagnement en situation individuelle et l'accompagnement de dispositifs collectifs.
Selon Boutinet (2007, p. 42) : "Si l'accompagnement individuel s'inscrit dans une interaction au travers d'une dynamique relationnelle, **l'accompagnement d'un collectif de travail, d'une équipe, ou d'un groupe est multipolaire** dans une dynamique faite d'individus, de sous-groupes, de clans, de leaders, d'opposants, etc."

Toujours selon Boutinet " Ici ce qui est est cause n'est plus l'autonomie de la personne accompagnée à préserver ou à conforter, c'est bien **la constitution ou la préservation du lien social au travers d'une règle fédérative à édicter ou à rappeler**, constitutive de la sociabilité du groupe, de son fonctionnement, de l'atteinte de ses objectifs."

- **Le cadre de l'accompagnement et de l'intervention de l'accompagnateur doit être clarifié,** négocié, de façon suffisamment explicite pour éviter les équivoques sur le statut et la légitimité de l'accompagnateur afin de ne pas porter d'ombre à la dynamique de projet propre au groupe.
- **L'accompagnateur-trice incarne ainsi le principe de réalité "rappelant le groupe et chacun de ses membres aux exigences de la situation collective** en leur signifiant qu'il leur appartient à eux seuls d'alimenter en principe de plaisir leur propre projet collectif, le plaisir d'un être ensemble, d'un faire ensemble ou d'un produire ensemble s'ils souhaitent justement que ce projet collectif soit mené à bonne fin." (Boutinet, idid.).
- **Le principe de plaisir** est important parce qu'un groupe ne saurait durer sous la contrainte ou la résignation.Il s'agit d'un point fondamental, tant dans l'usage social comme pédagogique de cette démarche : le divertissement et le plaisir font que les processus complexes, difficiles et avec des conflits possibles ils sont vécus de l'autre forme et sont plus durables et profonds. Elle est par cela fondamental, l'utilisation de différentes techniques et d'outils qu'ils réussissent à surprendre et à motiver au

groupe, en étant clairs et efficients pour ne pas créer de méfiance dans son effectivité.

Boutinet (ibid.) distingue **deux types d'accompagnement** selon les perspectives souhaitées :

- **Accompagnement-visée :** l'accompagnateur-trice joue le rôle de facilitateur-trice dans la réalisation du projet en cause. L'accompagnement de projet est prépondérant et l'attention du professionnel intervenant sera portée sur les objectifs à atteindre, le climat du groupe, l'implication et la participation des acteurs membres du groupe -projet. L'accompagnateur-trice est garant du cadre "facilitant'" : règles de fonctionnement du groupe, attention au processus, atteintes des résultats et objectifs, faciliter le travail, régulation des tensions et de l'ambiance, attention portée aux membres du groupe.

- **Accompagnement-maintien :** qui caractérise les situations d'analyse de la pratique. le professionnel aide le groupe à se repositionner, voire à se réorienter en examinant ses pratiques individuelles et collectives, ses modes de fonctionnement, son histoire et celle du projet. c'est un accompagnement réflexif sur les aspects facilitants comme sur les blocages vécus par les groupe et le sens que chaque membre du groupe donne et la culture partagée qui en découle.

Démarches d'accompagnement et méthodologie :

Enfin Démarche d'accompagnement et démarche participative :
Depuis les années 90, les démarches dites participatives connaissent un essor considérable et notamment dans le domaine du développement durable, de l'environnement et de la gestion des espaces.
Ces démarches s'appuient sur les acteurs présents dans les territoires et sur des thématiques complexes. **Les démarches participatives permettent aux acteurs locaux (citoyens, usagers, professionnels) de participer à l'élaboration des projets politiques** les concernant. (Barnaud, 2013). "Ces nouvelles formes de dialogue entre des acteurs hétérogènes se concrétisent par la **mise en place d'arène multiacteurs** plus ou moins pérennes**, généralement pilotées par un ou plusieurs individus (appelés animateurs, facilitateurs ou médiateurs)**." (Barnaud, 2013).

Ces démarches participatives sont interrogées sur leur légitimité dans plusieurs dimensions : sociale (en contribuant à modifier les rapports sociaux), légitimité culturelle (adéquation des processus, prise en compte et adéquation dans le contexte culturel), ….
"La dimension sociale de la légitimité renvoie à la critique fréquente du **manque de prise en compte de la complexité des contextes sociopolitiques dans lesquels les dispositifs participatifs sont mis en oeuvre**" (Barnaud, Ibd.).

- **Toute démarche participative contribue à modifier les rapports de force entre acteurs**, de façon volontaire ou non et donc interroge la légitimité sociale du processus et de celui qui le pilote.
- **Les personnes qui pilotent des démarches participatives jouent un rôle d'équilibriste pour tenter d'assurer l'équité et la légitimité du processus**. Ils doivent trouver des méthodes alternant entre **neutralité et non neutralité face aux**

asymétries de pouvoir entre les acteurs. Sur les territoires les **obstacles sont présents au niveau horizontal entre les acteurs/habitants mais aussi de façon verticale avec les niveaux politiques/institutionnels**.Dans plusieurs occasions les processus participatifs sont insuffisants puisqu'il s'agit des tentatives timides de la part de l'administration et quelques professionnels qui développent seulement les étapes initiales (des demandes et des propositions), sans être réellement inaliénables pour la mise en pratique et gestion des actions. Plusieurs fois, le manque du temps, de capacités ou d'une vocation réelle d'émancipation et une ignorance du territoire font qu'ils ne sont pas assumés par la population locale à laquelle ils sont destinés.

- **Pour cela les pilotes/concepteurs de processus participatifs doivent clarifier les partis** pris voire les limites de leurs démarches et créer les espaces de dialogue adéquate pour permettre des co-construction inclusive permettant à chacun à un moment ou un autre d'exprimer aussi ses intérêts personnels et partis-pris. (Barnaud, ibid.).

Bibliographie sur ce sujet

- Ardoino J., 2000, "De l'accompagnement, en tant que paradigme", in *Revue Pratiques de Formation/Analyses*, Université Paris 8, Formation Permanente.
- Barnaud C., 2013, "La participation, une légitimité en question", *Natures Sciences Sociétés* 2013/1 (Vol.21), p.24-34.
- Boutinet JP., 2007, "Vulnérabilité adulte et accompagnement de projet : un espace paradoxal à aménager"p. 27-51 , in Boutinet JP., Denoyel N., Pineau G., Robin JY., (dir.), 2007, *Penser l'accompagnement adulte, ruptures, transitions, rebonds,* Presses Universitaires de France
- Breton H., 2003, "Compagnonnage et accompagnement dans un trajet interculturel Occident/Orient, p. 197-211. in Boutinet JP., Pineau G., (dir.), 2003, *L'accompagnement dans tous ses états, Education Permanente n°153.*
- Denoyel N., 2007, "Réciprocité interlocutive et accompagnement dialogique", p.149-163. in in Boutinet JP., Denoyel N., Pineau G., Robin JY., (dir.), 2007, *Penser l'accompagnement adulte, ruptures, transitions, rebonds,* Presses Universitaires de France
- Le Bouëdec G., 2007, "Tous accompagnateurs? Non : il n'y a d'accompagnement que spirituel" p. 169-189. in Boutinet JP., Denoyel N., Pineau G., Robin JY., (dir.), 2007, *Penser l'accompagnement adulte, ruptures, transitions, rebonds,* Presses Universitaires de France
- Paul M., 2004, *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris : L'Harmattan, 351p.
- Paul M., 2004, "Autour du mot accompagnement", p.91-107., in *Recherche et Formation* N°62.
- Pineau G., (eds.), 1998, *Accompagnements et histoire de vie*, Coll. L'Harmattan, Coll. Histoire de vie et formation.
- Roberge M., 2003, " A propos du métier d'accompagnateur et de l'accompagnement dans différents métiers" , p. 101-109, in Boutinet JP., Pineau G., (dir.), 2003, *L'accompagnement dans tous ses états, Education Permanente n°153.*

- *Montañés, M. 2002 « Interpretación de textos y discursos al servicio del Desarrollo Local y presupuestos participativos » IEPALA editorial, Madrid, 2002 (Páginas 77-122).*
- *Villasante, T. 2015 « Conjuntos de acción y grupos motores para la transformación ambiental » Política y Sociedad Vol. 52, Núm. 2 (2015): 387-408*
- *CIMAS (2009): Manual Metodologías Participativas. Disponible en web:*
- *Van de Velde H.,2014 « Acompañamiento participativo en relación a control social » II Seminario Nacional de Veeduría, Medellín. 12 de Noviembre de 2014.*

L'auteur de la fiche: Orane Bischoff et Sara Velasquez